



Commune de **LUTRY**

Information destinée aux Conseillers communaux

Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :

Automne 2012

Bus à haut niveau de service (BHNS) - PP7

Conformément à la demande émise par le Conseil communal lors de l'examen du préavis n° 1170/2011, la Municipalité a conduit depuis le début 2012 une étude d'optimisation de l'avant-projet de bus à haut niveau de service (BHNS) PP7.

Un état intermédiaire des travaux a été présenté au groupe de concertation le 14 mai 2012.

Le travail est pratiquement achevé sur le territoire de la Commune de Lutry, une incertitude subsistant toutefois en fonction des travaux similaires venant de débiter sur la Commune de Paudex et en fonction de nouvelles exigences particulières formulées par les TL et les services cantonaux (en cours d'évaluation). La Commission de concertation sera réunie dans les semaines à venir.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) - Chantier 1 (transports publics)

La Municipalité a rencontré des représentants des Transports publics lausannois qui, dans un premier temps, avaient envisagé la suppression de la branche Est de la ligne Nord-Sud 68/69. La Municipalité a réaffirmé sa volonté de maintenir une offre sur cette branche Est, offre qui pourrait toutefois être moins forte que sur la branche Ouest. A cette occasion, la Municipalité a admis le principe d'une éventuelle suppression de la boucle Voisinand – Terreaux - Port de Lutry, dans l'attente de compléments d'étude à mener par les TL quant à la rentabilité et à la cadence.

SDEL – Chantier 6 (Corsy / La Conversion)

Le contrat de mandat « Stratégie de développement du secteur de Corsy/La Conversion » a été validé par le COPIL Est le 18 septembre 2012, la séance de lancement du chantier se tiendra le 15 novembre 2012.

PPA « Les Brûlées »

Le PPA « Les Brûlées » a été soumis à enquête publique du 20 mars au 18 avril 2012.

Dans la perspective du traitement des oppositions, émanant essentiellement des riverains du chemin du Mâcheret, la Municipalité a décidé de mettre en œuvre une étude complémentaire de modération et de sécurisation des circulations sur cet axe et dans le proche voisinage, livrée par le mandataire fin juin 2012.

Une séance de conciliation a été tenue le 28 septembre 2012 en présence des principaux opposants, conformément à l'art. 58 al. 1 LATC.

En parallèle, le projet foncier a été finalisé et un projet de « promesse conditionnelle de remaniement de biens-fonds et transferts immobiliers » a été établi. Celui-ci sera prochainement soumis à l'examen de la Commission des affaires immobilières.

Addenda au PPA « Port du Vieux Stand »

Les Services de l'Etat ont donné un avis favorable à l'extension d'une douzaine de mètres des 3 estacades du Port du Vieux Stand, permettant la création d'environ 23 nouvelles places d'amarrage. Des discussions sont en cours avec la Coopérative du Port du Vieux Stand.

Rénovation du Collège des Pâles

Les études nécessitées par la réorganisation scolaire découlant de l'acceptation de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et d'Harmos ont conduit la Municipalité à différer quelque peu les travaux de rénovation du Collège des Pâles. En fonction des dernières informations et directives émanant du Canton et de la Direction des écoles, un « avant-projet » de rénovation sera lancé dès le début de l'année prochaine (mandats d'étude parallèles, conformément au règlement SIA 143). Les phases « projet » et « exécution » feront l'objet d'un préavis municipal dans le courant de l'année 2013.

Réorganisation scolaire

La nouvelle loi scolaire entraînera dès 2013 une réorganisation importante de la scolarité (*âge d'entrée, accueil para et extrascolaire, deux voies, regroupement des élèves d'un même niveau au sein d'un unique établissement, etc.*). Un groupe de travail régional a été mis en place. La Municipalité a examiné les différentes variantes et a choisi la variante d'un établissement scolaire réunissant les degrés primaires et secondaires à Lutry. 170 élèves actuellement scolarisés à Pully et à Cully devront à terme rejoindre notre établissement à l'horizon 2016. La Municipalité mène actuellement des réflexions quant à l'accueil de ces élèves dans des structures provisoires en parallèle aux études qu'elle mène pour la création d'un nouveau collège.

Transports scolaires

En vertu de nouvelles dispositions cantonales, chaque commune est tenue d'établir un règlement communal qui définira notamment les modalités de transport des élèves. Afin de définir les besoins en transport, les parents ont été invités à répondre à un questionnaire. L'analyse des nombreuses réponses reçues est en cours.

Parking des Jardins du Château

Le projet du parking a été présenté au canton en mars 2011. L'accueil a été favorable auprès des services cantonaux intéressés, soit le SMOB, le SDT et le SR ainsi qu'à la Direction du projet Axes Forts. Durant cette année 2011 les études se sont déroulées sur deux fronts : a) projet du parking et b) stratégie de stationnement

Actuellement la stratégie de stationnement est en cours de validation auprès de la municipalité. Les prochaines étapes du projet sont les suivantes : 1) Obtenir du canton son examen préalable du projet du parking englobant la stratégie de stationnement pour le 2ème trimestre 2013. 2) En été 2013, demander l'octroi d'un crédit d'étude au conseil communal pour financer les prestations intégrant le dossier d'enquête et la mise en soumission des travaux. 3) Si l'enquête abouti sans opposition, une demande d'octroi de crédit d'ouvrage, basée sur les retours de soumission des entreprises, sera présentée au conseil communal en été 2014 et les travaux pourront débuter en automne 2014.

Giratoire du Landar

En octobre 2010 le Conseil communal a octroyé un crédit de Fr. 334'000.- pour la mise en place d'un giratoire à l'intersection des routes du Landar et des Monts-de-Lavaux. En mai 2012, le projet de réaménagement du carrefour a été mis à l'enquête publique et n'a soulevé aucune opposition. La procédure d'appel d'offres pour les travaux va être lancée dans les semaines à venir ceci dans la perspective de mettre en œuvre un giratoire provisoire durant le 2^{ème} trimestre 2013. Ce giratoire sera finalisé dans le cadre des travaux d'assainissement du pont sur lequel il est positionné. Ces travaux d'assainissement, prévus en 2016, seront pilotés et financés par la Confédération.

Réaménagement routier de Sermotier, Crochet, et Savuit

Ce projet consiste à créer un trottoir sur le tronçon supérieur de la route de Savuit, de réaliser un cheminement piétonnier sur le côté Ouest de la route de Crochet et de réaménager complètement la route de Sermotier. Le dossier d'enquête de ce projet est en préparation et sera soumis ces prochains jours. A la suite d'un changement de politique quant à l'entretien des ouvrages historiques, les CFF ont décidé d'entreprendre des travaux lourds sur le Tunnel de Bertholod, vraisemblablement en 2015-2016. La commune sera associée à ce projet et le franchissement piétonnier sera réétudié dans ce cadre.

Trottoir de la Conversion (entre le chemin d'Orzens et de Fénix)

Les entretiens avec les propriétaires riverains sont en cours pour obtenir les servitudes nécessaires à la réalisation de ce trottoir.

Quartiers Crêt Ministre et Crêt des Pierres – zone 30 km/h

Le projet d'élargissement du chemin de Crêt-Ministre a été déposé à l'enquête publique en avril 2008 et a suscité un recours au Tribunal cantonal. Sur la base d'une expertise, le Tribunal cantonal a partiellement admis le recours, en ce sens que le projet de réalisation des travaux d'élargissement du chemin de Crêt-Ministre pour l'aménagement d'un trottoir doit être complété par la mise en place d'une zone 30 dans le périmètre délimité par les chemins de Crêt-Ministre et du Crêt-des-Pierres. Il est prévu de créer cette zone au printemps prochain.

Station d'épuration

Des études sont menées avec la commune de Pully pour étudier la possibilité de diriger nos eaux usées à la STEP de Lausanne. Ces études prospectives sont liées à la vieillissement de nos installations de traitement tant au niveau des méthodes de traitement qu'au niveau de l'état structurel du bâtiment. En effet notre STEP souffre d'un mal dénommé RAG. Les réactions alcali-granulat (RAG) se traduisent par une diminution des propriétés mécaniques du béton (résistance à la compression et à la flexion) et par un gonflement caractéristique.

Eclairage public

Tous les luminaires en test ont été évalués. La Municipalité s'est prononcée quant aux caractéristiques techniques et à l'esthétique des luminaires. L'installation définitive sur les chemins de Plantaz et Culturaz aura lieu cet automne. Les travaux sur la route du Bras de fer et la route des Monts-de-Lavaux suivront.

Personnel communal

Les démarches sont en cours en vue de remplacer M. Besson, actuel chef des Services industriels qui a fait valoir son droit à la retraite. La Municipalité a reçu plusieurs dossiers intéressants. Une décision devrait intervenir courant novembre 2012.

La Municipalité